



édito



Il y a avait foule dans la cour de l'école ce 1er septembre. Nous accueillons cette année 309 élèves dans notre groupe scolaire.

Nous leur souhaitons une très belle année scolaire ainsi qu'à toute l'équipe des enseignants et des agents municipaux qui les aident dans leur tâche.

La rentrée c'est aussi un temps fort pour nos associations qui se mobilisent pour offrir aux marssacois un éventail toujours plus large d'activités et de rendez-vous que vous pouvez découvrir dans ce journal. A elles aussi nous souhaitons une belle année associative.

Mention spéciale doit être faite pour le grand rendez-vous que nous donne l'ADMR pour fêter ses 40 ans d'existence. Ce sera le 9 octobre prochain. Les marssacois sont attendus nombreux pour mieux



connaître ces hommes et ces femmes qui se mobilisent pour apporter aide, soutien et réconfort à ceux qui en ont besoin et fêter avec eux la longévité et la vitalité de leur association.

Rentrée active pour la municipalité aussi avec plusieurs rendez-vous dont vous trouverez le détail dans ces pages.

Rendez-vous avec les nouveaux arrivants, à qui nous souhaitons faire partager, dès leur arrivée, la qualité de vie de notre village,

Rendez-vous éco citoyen pour une nouvelle matinée propreté organisée en partenariat avec le conseil municipal jeunes et le syndicat mixte de Rivières. Soyons nombreux à nous mobiliser auprès de nos jeunes élus.

Rendez-vous enfin avec Raymond Roucoule et l'association Albiréo pour une troisième soirée astronomie, la tête dans les étoiles.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne rentrée.

Anne-Marie Rosé

[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
Accueil des nouveaux arrivants – une date à retenir	p 6
72 ^{ème} anniversaire de la libération de Gaillac	p 6
Inscriptions sur les listes électorales	p 6
Sports et activités culturelles pour tous	p 7
Marssac Rugby XIII : la reprise	p 7
Vos relais de quartier	p 8
Journée du patrimoine	p 9
Du côté des entreprises	p 10 & 11
Compte rendu du Conseil municipal	p 12 & 13
Troisième soirée astronomie	p 14 & 15
Nouveau : la pré-plainte en ligne	p 16
Humeur herbeuse	p 17
Repas de quartier rue des myosotis	p 18
Repas des voisins du Haut de la Rue Bernissard	p 19
Salsa à Marssac	p 20
Association Culturelle Marssacoise	p 20
Ambiance Scandale, saison 4	p 20
Qi Gong, Taï Chi Chuan, Yoga	p 21
Activité Nouvelle : Yoga des Enfants	p 21
2 ^{ème} matinée éco-citoyenne	p 22
Marssac Volley Club, la reprise	p 23
Le Wa-Jutsu à l'honneur	p 23
Méditation de pleine conscience	p 24
La reprise des activités de Mélodie n'Sol	p 24
Gymnastique Volontaire	p 25
2 ^{ème} rencontre Handi Valide	p 25
La Boule Marssacoise gagne le trophée de l'AGACI	p 26
Génération Mouvement des Aînés Ruraux de Marssac	p 26
Bibliothèque «La Vieille Cantine»	p 27
L'ADMR fête ses 40 ans	p 28

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 80 41 20 42

pascal.crepin@wanadoo.fr

OU

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

LA DÉPÊCHE
DU MIDI

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les événements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le Journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin :
pascal.crepin@wanadoo.fr

.....
Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un événement, une manifestation, des résultats...

Les travaux sur notre commune



Travaux d'été à l'école maternelle

Les vacances d'été sont propices aux grands travaux de nettoyage et de peinture à l'école. Cette année ce sont les classes de mesdames Betty Etienne et Linette Antao qui ont été entièrement vidées de leur mobilier pour une remise en beauté. Les sols ont pu être ainsi décapés et remis à neuf et les peintures des murs refaites.

A la maternelle toujours, les chéneaux de la salle de psychomotricité ont été remplacés pour mettre définitivement fin aux fuites persistantes au niveau des soudures qui abîmaient les crépis.



Pose de balises anti-stationnement avenue de Toulouse et rue de la gare.

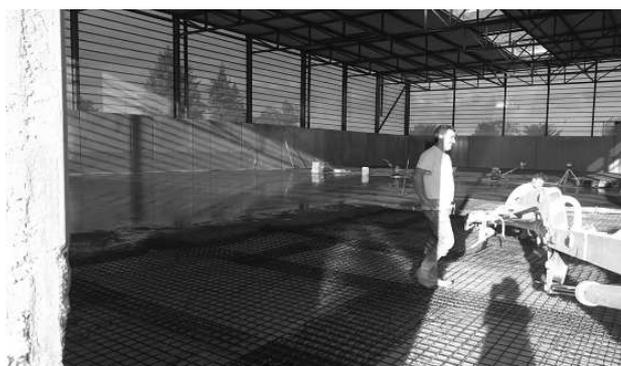
Nombreux sont les riverains de l'Avenue de Toulouse qui se heurtent à l'incivilité d'automobilistes qui stationnent sans vergogne devant leur garage le temps de faire les courses ! Afin de préserver l'accès des propriétaires à leurs voitures, des balises anti-stationnement ont été installées au droit des accès des garages, tout au long du côté droit de l'avenue. Si ces



balises se révèlent suffisamment dissuasives, l'autre côté de l'avenue en sera équipée.

Rue de la gare, ce sont des parents d'élèves qui, aux heures de rentrée et de sortie des classes, n'hésitent pas à se garer sur le passage piéton en face de la maternelle, mettant en difficulté parents et enfants qui circulent à pied ! Des balises ont été, là aussi, mises en place.

Complexe omnisports : avancement des travaux



Complexe omnisports : les travaux avancent à un bon rythme

Malgré les trois semaines de fermeture estivale le chantier avance à un bon rythme. La dalle de béton de la grande salle de sport est terminée et la partie des crépis extérieurs aussi. Les travaux de carrelage sont quasi terminés. Les travaux de plomberie et électricité ont bien avancé. Les travaux de menuiserie sont en cours. La pose des faïences dans les sanitaires et les vestiaires va débiter. La pose des bardages extérieurs avec isolation sur la partie haute de la halle de sports va démarrer elle aussi.

Le complexe omnisports en chiffres

- une salle omnisports de 1 100 m², avec gradins, pour pratiquer le basket-ball, le volley-ball, le hand-ball, le tennis, le badminton...
- un dojo d'entraînement (180 m² de tatamis)
- 4 blocs «vestiaires/douches» pour sportifs
- 2 blocs «vestiaires/douches» pour arbitres
- 3 sanitaires communs
- un hall d'accueil avec billetterie
- un parking de 72 places





Travaux d'assainissement aux lotissements La Source et Beau Site

Ces travaux qui sont conduits par la communauté d'agglomération, portent sur plusieurs points : suppression de la mini station du lotissement de la Source – mise en place d'une station de relevage dans ce même lotissement - remplacement de la mini station du lotissement Beau Site – création d'un réseau d'assainissement gravitaire et d'un réseau de refoulement sur le chemin reliant les deux lotissements.



Salle polyvalente : remplacement de la toiture de la salle de l'extension

La toiture de la salle de l'extension présentait de nombreux points de fuites dus au mauvais état des tôles particulièrement aggravés par les jeunes qui s'amusaient à monter dessus, au risque de passer au travers et de se blesser grièvement ! Le chantier a été confié à l'entreprise Germa. Celle-ci a procédé à l'enlèvement de toutes les tôles amiantées, dans le respect des règles très strictes qui s'appliquent dans ces cas là et à leur remplacement par des tôles en acier isolées. Les chéneaux ont été également remplacés.

Peinture de la salle de l'extension

Les fuites de la toiture de l'extension avaient occasionné des dégâts sur les murs de la salle en dessous, ils ont été entièrement repeints, ainsi que ceux des sanitaires et du petit hall.

Accueil des nouveaux arrivants – une date à retenir



Vous êtes arrivés en 2015 ou 2016... Nous avons le plaisir de vous convier à une rencontre le **vendredi 21 octobre à 18h30 à la Mairie**.

A cette occasion, vous serez accueillis par l'équipe municipale qui vous fera découvrir notre ville et ses caractéristiques, et vous renseignera sur les projets municipaux. Ce moment de partage sera l'occasion de faire connaissance, de découvrir Marssac sur Tarn,

son histoire, son patrimoine, ses services, ses associations, etc.

En bref, une manière conviviale et décontractée de favoriser votre intégration dans la vie de notre commune et de vous faire partager, dès votre arrivée, la qualité de vie qui caractérise notre village et séduit chaque année ceux qui comme vous, ont fait le choix de s'y installer.

Bienvenue à tous !

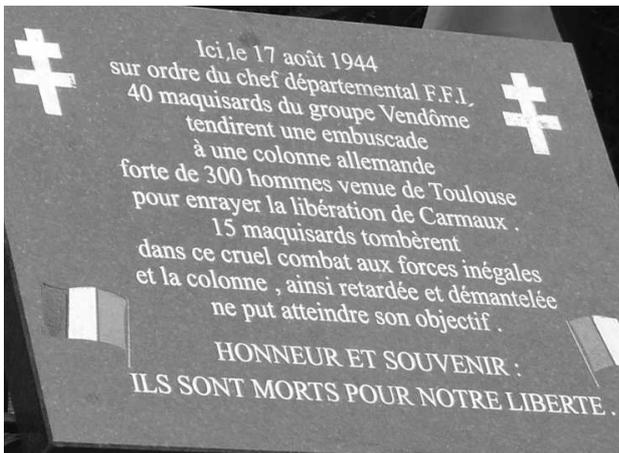
Pour faciliter notre organisation, merci de nous passer un petit coup de fil ou un mail pour nous préciser combien vous serez.

Tél 05 63 55 40 47 - accueil@marssac-sur-tarn.fr

72^{ème} anniversaire de la libération de Gaillac et des villages environnants en août 1944

Plusieurs cérémonies se sont déroulées, les 20 et 21 août, pour marquer cette commémoration. La première a eu lieu le samedi, à 10h, au monument aux morts de Marssac en présence des représentants des résistants et des anciens combattants. Toute l'assistance s'est ensuite rendue à la stèle de Rivière, lieu de résistance héroïque, pour y déposer là aussi la gerbe du souvenir, avant de prendre le chemin de Labastide de Lévis où une dernière gerbe a été déposée au pied du monument aux morts.

Le lendemain matin c'est devant la stèle du groupe Vendôme, à Téco, puis celle du camp de Brens que l'assistance s'est recueillie, avant de gagner le monument aux morts de Gaillac, puis le square Joffre où une sculpture de Michel Pigeon rappelle à jamais le trajet sans retour des déportées juives du Camp de Brens vers la gare de Gaillac pour leur déportation vers le camp d'extermination d'Auschwitz.



Inscriptions sur les listes électorales

Deux élections auront lieu en 2017 : les élections présidentielles, les dimanches 23 avril et 7 mai et les élections législatives, les 11 et 18 juin.

L'inscription sur les listes électorales de la commune est obligatoire pour pouvoir voter. Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans, sous condition qu'ils n'aient pas changé d'adresse depuis. En dehors de cette situation, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Deux conditions sont nécessaires pour pouvoir s'inscrire : avoir la qualité d'électeur (c'est-à-dire avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin, être de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques) et avoir également une attache avec la commune (soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la CFE).

Il est possible de s'inscrire en mairie jusqu'au samedi 31 décembre 2016 à midi. Vous devez vous munir d'une pièce d'identité prouvant votre nationalité française et d'un justificatif d'attache avec la commune. Un tiers dûment mandaté peut aussi faire la démarche à votre place. Vous pouvez également demander votre inscription par courrier.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 63 55 40 47 ou accueil@marssac-sur-tarn.fr



Sports et activités culturelles pour tous

Inscription des enfants aux activités proposées par les associations de Marssac : une aide financière du CCAS peut vous être accordée.

Les activités proposées sont nombreuses à Marssac, judo, basket, foot, rugby, musique, danse et bien d'autres encore... Pour connaître toutes les associations vous pouvez consulter le site de la mairie, onglet associations, ou retirer leur liste en mairie. L'aide financière du Centre Communal d'Action Sociale peut

vous aider à diminuer les coûts d'inscription de vos enfants. Cette aide est soumise à critères de revenus. Les dossiers de demande sont à retirer à la mairie avant fin septembre.

Attention : seules les demandes concernant les inscriptions dans les associations de Marssac sont prises en compte.

Accueil mairie : 05 63 55 40 47
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn

Elue référente : Madame Lydie Picaronie, adjointe aux affaires scolaires et sociales, reçoit les familles sur rendez-vous.



Marssac Rugby XIII : la reprise !

Les vacances sont finies aussi pour notre école de rugby et la reprise est fixée au samedi 3 septembre, à 10h00, au stade St Maury, pour un premier galop d'entraînement.

Si vous recherchez une activité sportive pour vos

enfants (garçons et filles) âgés de 4 à 12 ans, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Claude au 06.69.56.50.17

RELAIS DE QUARTIER AU COEUR DE MARSSAC

Connaissez-vous votre relais de quartier ?

Ces volontaires, hommes et femmes, se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes. Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.

Secteur 1 Centre ville - Tonimarié Le hameau 2 - Vieux Marssac

Mme LO Catherine 05 63 55 20 51
M. MIALHE Xavier 06 83 20 31 96
xavier.mialhe@sfr.fr
M. GUILHEM jean 06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr

Secteur 2 Le Buc - Tourtignac

M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 3 Lamartine - Pelbousquié

M. REDELSPERGER Olivier 06 18 50 76 87
olivier.redels@sfr.fr

Secteur 4 entre la route de Lagrave, la rue Bernissard et la SNCF

Mme CINTAS Marie Line 05 63 53 23 12
Mme ALARY Sylvie 05 63 55 46 16
M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 5 Le Clos Fleuri - Le Clos Provençal - Les Zagadies - Plaisance - Clos de Barret

Mme VINCENT Yveline 05 63 53 01 06
M. LABORDE René 05 63 56 37 86
M. BRISSEBRAT Claude 06 69 56 50 17
claud.brissebrat@sfr.fr

Secteur 6 La Tancade - la Pelatié - Lavergne

Mme MAES Chantal 05 63 53 10 47
Mme AUDREN Nadia 05 63 56 61 75
audren.nadia@laposte.net

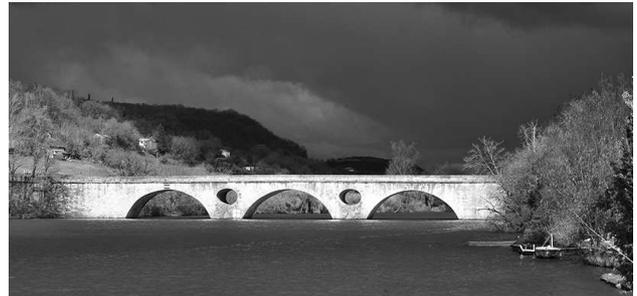
Secteur 7 La Vialette - St Barthélémy - Guille Rieumas

Mme FERRIERE Charlette 05 63 55 40 41
Mme RIVES Yvette 05 63 53 95 07



Dimanche 18 septembre Journée du Patrimoine

Balade découverte du patrimoine



A l'occasion des journées européennes du patrimoine, la municipalité de Marssac sur Tarn vous propose une balade découverte du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui de notre village.

Cette balade sera commentée, avec des haltes tout du long du chemin, pour vous faire découvrir les lieux de la grande et petite histoire de la commune.

Rendez-vous devant la mairie
dimanche 18 septembre
Départ : 14h30
Durée : 1h30

Pas de difficultés particulières sur le parcours.
Prévoir des chaussures confortables.

L'église sera ouverte de 16h à 18h



**Plus de renseignements : Tél 05 63 55 40 47
accueil@marssac-sur-tarn.fr**



du côté des entreprises...

Mill'Optic votre magasin se réinvente

A votre service depuis 14 ans sur Marssac sur Tarn, votre magasin a fait «peau neuve» et s'est transformé pour mieux vous satisfaire. C'est dans une ambiance résolument contemporaine et chaleureuse que j'ai le plaisir de vous accueillir.

MO par Mill'optic c'est aussi de nouveaux services :

- Votre opticien à domicile

- Rendez-vous personnalisé (au magasin du mardi soir au vendredi soir sur rendez-vous

- Demande spécifique : Vous avez craqué pour une monture mais vous ne trouvez pas ce modèle ou cette marque en magasin ? consultez nous, membre d'un groupement d'opticiens indépen-

dants je pourrai trouver ce qui vous plaît.

- L'audioprothésiste : tous les mardi matin, vous pouvez rencontrer Véronique du groupe Entendre.

- Les tests visuels : Equipé de matériel spécifique pour effectuer les tests de vue, je peux gratuitement vérifier votre vision, vous expliquer et vous conseiller quant à votre défaut visuel.

- L'Optique du sport. En partenariat avec des fournisseurs spécialisés, je vous propose les produits adaptés au sport que vous pratiquez...

- Optique et enfance

- Les Soirées à thème : les collections se renouvellent en perma-

nence, aussi, nous organisons des soirées à thème pour vous présenter des montures différentes.

Prochaine soirée à thème prévue Jeudi 22 Septembre Relooking elle & Lui... «Je suis...MOI»

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous consulter...

**1 avenue de Toulouse
81150 Marssac sur Tarn
0 563 533 727**



Label «Origine France Garantie» pour Compobaie Solution

C'est le 5 juillet que Monsieur Thierry César, Directeur de l'entreprise Compobaie Solution à Marssac, s'est vu remettre le Label «Origine France Garantie», par l'ancien Ministre Yves Jégo.

Ce label, précisera le Ministre dans son allocution, garantit à l'acheteur que 50 à 100% du prix de revient du produit est d'origine Française. Et chez Compo-

baie solution, leader français du bloc baie en béton, le prix de revient est à 90% origine France, avec une part non négligeable d'appel aux entreprises locales productrices de PVC et d'aluminium tarnais. Un label marque de proximité, auquel les consommateurs sont de plus en plus sensibles, et qui devrait aider plus encore notre belle entreprise marssacoise dans sa conquête des marchés.



AMAP Les Paniers de Sylvain

L'AMAP des Paniers de Sylvain a vu le jour il y a maintenant 2 ans. Le principe de l'AMAP est simple : il s'agit d'un engagement entre le producteur et les consommateurs. Nous vous proposons un panier de légumes diversifiés toutes les semaines, vous venez chercher votre panier hebdomadaire à la ferme. **Le nouveau contrat débutera le vendredi 7 octobre 2016, il est conclu pour une durée de 6 mois. N'hésitez pas à venir vous renseigner, il reste encore des places.**



Au sein de sa petite exploitation agricole à la sortie de Marssac en direction de Gaillac, Sylvain Sainte-Rose cultive une large gamme de légumes de saison en agriculture biologique. Production toute l'année, sous tunnel et en plein champ, de variétés classiques mais aussi anciennes, atypiques et colorées.

Nos légumes sont récoltés à la demande. Fraîcheur garantie ! Légumes : carotte, salade, poireau, choux, tomate, courgette, fève, épinard, betterave, courge, aubergine, poivron, concombre...

Fruits : melon, pastèque et fraise

Retrait des paniers de l'Amap le vendredi de 18h à 19h.



Vente à la ferme le samedi de 10h à 13h. Ou à tout autre moment sur commande.

Tous les légumes sont issus de l'agriculture biologique certifiés FR-BIO-01.

**Les Paniers de Sylvain, 06.12.25.90.61
eirl.sainterose@gmail.com**

Maman sereine

Installée depuis début juillet, «Maman Sereine» vous propose un modelage complet du corps pour femme enceinte à votre domicile.

Pratiqué à partir du quatrième mois de grossesse jusqu'au huitième, ce modelage vous apportera détente physique et émotionnelle, réduction du stress, des tensions et de la fatigue, et hydratera et assouplira votre peau.

Détentriche d'un diplôme d'état d'aide soignante, d'un C.A.P d'Esthétique et d'une formation de modelage spécialisé pour femme enceinte, ma priorité est de vous apporter un moment de bien-être et de sérénité.



Pour toute demande de renseignements et/ou prise de rendez-vous, merci de contacter Gaëlle au 0643765892 ou par e-mail : maman.sereine@laposte.net

Votre article dans le prochain Marssac info d'octobre ?

à envoyer avant le
15 septembre 2016



**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

pascal.crepin@wanadoo.fr

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.

- CONSEIL MUNICIPAL n°16/03 -
Compte-rendu de séance
Séance du 27 juin 2016
18 h 30

L'an deux mille seize et le vingt-sept juin, à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Pascal CRÉPIN, Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoint
Fanny BOULZE, Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Jacqueline DÉIDE-ROBERT, Bruno DORÉ, Aline GARTNER, Michel GASC, Jean GUILHEM, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Elise FARGIER représentée par Fanny BOULZE
Pascal PECHARMAN représenté par Myriam DELARUE
Anne PIEROT représentée par Jean-Pierre CASSAGNES
Jean-Pierre PUJOL représenté par Aline GARTNER
Gilbert ROCHE représenté par Lydie PICARONIE
Thierry STEFANON représenté par Jean GUILHEM
Christelle SUAU représentée par Bruno DORÉ

Absent excusé : Morgane DESMAZES
Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Approbation du compte-rendu de la séance du 31 Mai 2016
Le compte-rendu de la séance du 31 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Finances

- 1 Agenda d'Accessibilité programmée
- 2 Gratification des stagiaires
- 3 Modification du calcul du quotient familial (QF) pris en compte pour déterminer la participation des familles pour la cantine et les ateliers « nouvelles activités périscolaires » du jeudi (15h à 16h30).
- 4 Modification des limites des tranches tarifaires déterminant le montant de la participation des familles pour la cantine et les ateliers « nouvelles activités périscolaires » du jeudi (15h à 16h30).
- 5 Subvention aux associations

Questions diverses

1 – AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP) - Demande de subvention - F.S.I.P.L. et Conseil Régional - Annule et remplace la délibération n° 2016/2/3a et 3b

Présentée par Madame le Maire

DELIBERATION

Par délibération du 09 novembre 2015, le conseil municipal a approuvé son agenda d'accessibilité programmée pour mettre en conformité les ERP et les IOP de la commune.

La première phase consiste en la mise aux normes l'éclairage extérieur des ERP et des IOP et au réaménagement et la mise aux normes accessibilité des sanitaires de la salle polyvalente pour les personnes à mobilité réduite.

Madame le Maire indique que la première phase est estimée à 86 543.30 €. H.T. Elle propose de déposer une demande de subvention :
- auprès de l'Etat, dans le cadre du Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL),
- auprès du Conseil Régional, dans le cadre du contrat régional unique d'agglomération de l'Albigeois.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses

Réaménagement et mise aux normes accessibilité handicapé des sanitaires de la salle des fêtes	
Estimation travaux d'aménagement	34 500.00 €
Estimation des dépenses annexes	7 042.63 €
Eclairage extérieur des ERP et des IOP	
Fourniture et pose	37 133.10 €
Dépenses imprévues 10 %	7 867.57 €
Total HT	86 543.30 €
TVA	17 308.66 €
Total TTC	103 851.96 €

Recettes

Conseil Régional 30% du HT	25 962.99 €
FSIPL 50 % du HT	43 271.65 €
FCTVA : 16.404 % du montant TTC	17 035.88 €
Autofinancement 20.31 %	17 581.44 €
Total général	103 851.96 €

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité, Autorise Madame le Maire :
- à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat (FSIPL) au taux de 50 %
- à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional au taux de 30 %

2 - GRATIFICATION DES STAGIAIRES

Présentée par Madame le Maire

DELIBERATION

Madame le Maire rappelle que la loi prévoit qu'une gratification est due lorsque la présence d'un stagiaire dans l'organisme d'accueil est supérieure à 2 mois. Le montant minimal de cette gratification est de 3,60€/heure. Les organismes publics ne peuvent pas verser de gratification supérieure au montant minimum légal, sous peine de requalification de la convention de stage en contrat de travail.

Il est proposé au conseil municipal de prendre une délibération générale posant le principe d'autoriser

l'octroi d'une gratification aux stagiaires à chaque fois que les conditions prescrites par la loi pour y prétendre sont remplies.

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles D124-1 à D 124-9, ainsi que L 124-1 à L 124-9

Vu le code de la sécurité sociale et notamment l'article D242-2-1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'octroi d'une gratification aux stagiaires à chaque fois que les conditions prescrites par la loi pour y prétendre sont remplies.

- DIT que le montant de la gratification octroyée devra être calculé conformément à la législation en vigueur au moment de la signature de la convention.

3 – MODIFICATION DU CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL (QF) PRIS EN COMPTE POUR DETERMINER LA PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LA CANTINE ET LES ATELIERS « NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES » DU JEUDI (15H A 16H30)

Présentée par Madame le Maire

DELIBERATION

Madame le Maire rappelle que par souci d'équité la tarification des repas et des ateliers NAP du jeudi est modulée en fonction des revenus et de la composition des familles, en se basant sur le calcul du quotient familial effectué comme suit : revenu fiscal de référence, divisé par 12, divisé par le nombre de parts figurant sur l'avis d'impôt sur le revenu.

Chaque année il est donc demandé aux familles de fournir leur avis d'imposition. Celles-ci le font avec plus ou moins de bonne volonté et de rapidité, ou ne le font pas, ce qui entraîne de nombreuses relances de la part du service restauration qui doit calculer le QF pour chacune d'entre elles.

Compte tenu de la charge administrative constatée il est proposé de modifier la procédure en place et de moduler la tarification de la cantine et des NAP en se référant au quotient familial calculé par la CAF, comme le fait déjà l'association la Clé des Champs gestionnaire du CLAE et du Centre de loisirs.

Au moment de l'inscription de leur enfant à la cantine, les familles allocataires devront fournir à la mairie, une attestation du QF CAF datée du mois de janvier de l'année en cours. Ce document est téléchargeables par les familles sur le site de la CAF.

Pour les familles non allocataires des prestations CAF et qui auront fourni dans les temps les pièces justificatives demandés dans le dossier d'inscription, le calcul du QF sera effectué par les services de la mairie.

Le Conseil Municipal, avec 18 voix pour et 4 abstentions :

- APPROUVE la modification du calcul du quotient familial

- MODIFIE le règlement intérieur de la cantine en conséquence

4 – MODIFICATION DES LIMITES DES TRANCHES TARIFAIRES DETERMINANT LE MONTANT DE LA

PARTICIPATION DES FAMILLES POUR LA CANTINE ET LES ATELIERS « NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES » DU JEUDI (15H A 16H30)

Présentée par Madame le Maire

DELIBERATION

Madame le Maire indique que, par délibération, la commune a décidé d'instituer le calcul du quotient familial appliqué par la CAF. Elle indique qu'il convient d'ajuster les tranches tarifaires actuelles sur les tranches tarifaires appliquées par la CAF. Elle propose donc les modifications comme suit :

Les tranches tarifaires actuelles sont celles-ci :

tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
moins de 630€	631€ à 1000€	à partir de 1001€

Les tranches CAF s'établissent ainsi :

tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
0 à 499€	500€ à 700 €	701 à 900€

Tranche4	Tranche 5
de 901 à 1100€	à partir de 1101€

Il est proposé de modifier les limites des tranches actuelles comme indiqué ci-dessous :

tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
de 0 à 700 €	de 701€ à 1100€	à partir de 1101€

Le Conseil Municipal, avec 20 voix pour et 2 abstentions :

- APPROUVE la modification des limites des tranches tarifaires comme suit :

tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
de 0 à 700€	701 € à 1100€	à partir de 1101€

5 – SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Présentée par Madame Myriam DELARUE, Adjointe en charge du sport, des associations et des entreprises

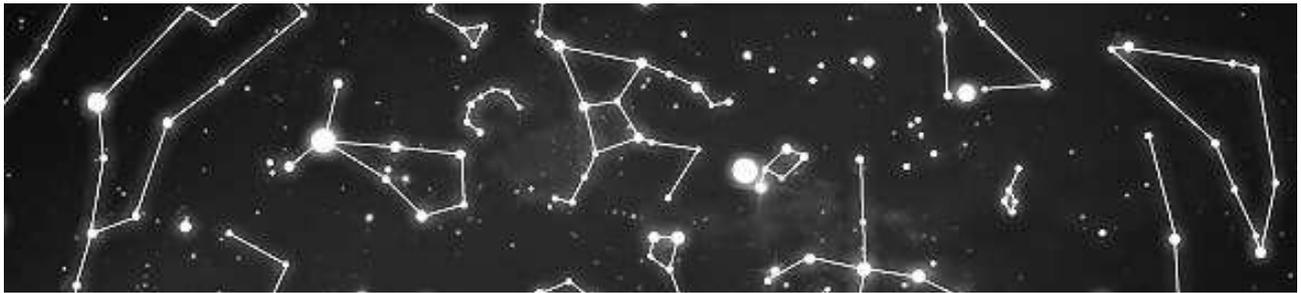
DELIBERATION

Madame Myriam DELARUE, Adjointe déléguée en charge des Associations, informe le conseil municipal qu'une omission a été constatée dans la liste des associations bénéficiaires de subventions remise aux élus le jour du vote du budget 2016. Il s'agit de l'association «Génération Mouvement – Club des aînés de Marsac». Il convient donc de voter ce jour l'attribution d'une subvention à cette association, à hauteur du montant proposé par les élus du groupe de travail «Associations».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE d'accorder une subvention d'un montant de 400 €, pour l'année 2016, à l'association «Génération Mouvement – Club des aînés de Marsac».

La séance est levée à 22h



A l'occasion de notre 3^{ème} soirée astronomie, Raymond Recoules, passionné d'astronomie et intervenant lors des soirées astronomies, a répondu à nos questions.

- Mon métier ? J'étais (et suis encore un petit peu bien qu'étant à la retraite) enseignant de mathématiques au centre universitaire Champollion à Albi.

- Le lien entre l'espace et les maths ? Galilée a dit un jour que «le monde (disons l'Univers) est écrit en langage mathématique». C'est parfaitement exact : l'expression des lois fondamentales de la nature s'écrit en termes mathématiques, et les maths permettent alors d'expliquer (les observations le confirment) le comportement de tous les objets qu'on observe dans l'Univers, proche ou lointain.

- L'observation du Ciel ? Elle fascine tout le monde surtout quand on a eu l'occasion d'observer la Lune, saturne, Jupiter,... avec un télescope. Moi qui suis mathématicien-astrophysicien, ce qui me fascine le plus c'est la compréhension actuelle de l'Univers et de son histoire (depuis le Big Bang).

- Mon meilleur souvenir d'observateur ? C'est l'éclipse totale du 11 août 1999 que j'ai pu admirer avec ma fille Irina (en Champagne).

- Que peut nous apprendre l'espace ? Le scénario de la formation du système solaire est déjà bien connu. La mission Rosetta-Phylae va le compléter. Elle a déjà confirmé la présence dans les comètes du plus simple des acides aminés (la «glycine») molécule prébiotique fondamentale. C'est une étape importante dans la compréhension détaillée de l'apparition de la vie sur Terre (et sans doute dans les innombrables autres systèmes planétaires). Ce sera le but essentiel des futures missions spatiales.

- L'immensité ? L'Univers visible (jusqu'à 13 milliards d'années lumière) est bien plus grand que ce que peut imaginer le commun des mortels. On a de plus des raisons théoriques de penser qu'il ne représente qu'une partie infime de l'Univers entier. Et certains astrophysiciens théoriciens envisagent sérieusement l'existence de milliards de milliards d'autres Univers. On comprend l'Univers, mais le visiter est infiniment

plus difficile ! Cela reste totalement hors de portée de nos fusées actuelles (sauf dans le système solaire) et le restera très longtemps (toujours ?) même si on trouve un moyen de transport révolutionnaire.

- Albireo notre club d'astronomes amateurs ? Nous sommes une association loi 1901 (à but non lucratif). Nous sommes 30 à 40 personnes, mais avec, disons, 15 participants assidus.

Nous observons à l'observatoire de St Caprais à 7, 8 km de Rabastens le samedi soir. Pour éventuellement venir, il faut nous appeler (mon n° 06 71 11 97 57). Nous organisons aussi des animations publiques (soirées d'observations, conférences, expositions) en particulier lors de la Nuit des Etoiles (début août) à l'observatoire, de la fête de la Science (début octobre), de la nuit pastel (Albi), de la Nuit des chercheurs (Albi), et du forum des associations (Albi). Quelques municipalités nous ont déjà demandé d'organiser une soirée d'observation (si d'autres sont intéressées, nous sommes partants !).

Nous sommes partenaires de l'association Science en Tarn (la fête de la Science) et à ce titre nous voyons de nombreux collégiens et lycéens (je suis personnellement très impliqué).

En résumé : nous observons un peu dans notre coin, mais nous préférons faire partager notre passion pour l'observation du ciel (astronomie), mais aussi pour la compréhension de l'Univers (astrophysique), et de plus en plus pour le scénario de l'apparition de la vie (astrobiologie).

Nous sommes prêts à initier les gens à la manipulation d'un télescope (et à une connaissance minimum du ciel), et à accepter de nouveaux membres (20 euros à l'année), jeunes ou vieux !





la tête dans les étoiles

Soirée astronomie

Vendredi 7 octobre 2016
Annexe stade Désiré Gach



En partenariat avec la Mairie de Marssac, l'association Albiréo (Astronomes Amateurs Tarnais) vous propose de découvrir notre ciel.

20h30

Observation du ciel : 3 ou 4 télescopes

Lune, Jupiter, Saturne, principales étoiles et constellations (montrés au laser), objets plus faibles : amas globulaires et amas ouverts, galaxies nébuleuses diffuses, nébuleuses planétaires, restes de supernovas.

Ceux qui ont des appareils d'astronomie peuvent les amener

- pour observer
- pour se faire expliquer leur utilisation
- pour voir l'état de leur instrument
- pour des conseils divers à leur sujet

Mairie de Marssac

Tél 05 63 55 40 47
mairie-marssac@wanadoo.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Renseignements : 06 77 39 07 80

Cette manifestation ne pouvant se dérouler que par temps clair, elle pourra être annulée par les organisateurs sans préavis

Nouveau : la pré-plainte en ligne. Un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions.



Bon à savoir !

pré-plainte en ligne représente une avancée dans la simplification des démarches administratives, aussi bien pour les usagers que pour les personnels de police ou de gendarmerie. Si l'auteur de la pré-plainte ne vient pas au rendez-vous qu'il a choisi ou qui lui est proposé, les données nominatives sont automatiquement effacées 30 jours après la réception de la déclaration.

La pré-plainte en ligne permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police ou de la gendarmerie.

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...).

Les situations d'urgence qui nécessitent une intervention immédiate des services de police ou de gendarmerie ne doivent pas passer par la pré-plainte en ligne. Sont également exclues de ce dispositif les plaintes contre personnes connues ou dénommées, car elles peuvent justifier un traitement immédiat et une interpellation rapide de l'auteur.

La pré-plainte en ligne, une démarche simple et innovante :

- La victime effectue sa télé-déclaration depuis n'importe où, via internet, sur le site : www.pre-plainte-enligne.gouv.fr et renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires ;
- elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte ; elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

La pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Permettant de réduire les délais d'attente lors du dépôt de plainte par un système de rendez-vous, la

Le logiciel de pré-plainte en ligne a été conçu pour être compatible avec ces nouveaux logiciels : il en résulte un gain de temps et une élimination de sources d'erreur par double-saisie.

Le libre choix de l'usager, la transparence statistique et l'efficacité de la police et de la gendarmerie sont désormais conciliables.

Conditions générales du site :

- le fait de dénoncer mensongèrement à l'autorité judiciaire ou administrative des faits constitutifs d'un crime ou d'un délit, qui ont exposé les autorités judiciaires à d'inutiles recherches, est puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende (article 434-26 du code pénal) ;
- la déclaration que je viens d'effectuer ne doit concerner que des infractions d'atteinte aux biens commises par un ou des auteurs dont je ne connais pas l'identité ;
- cette déclaration ne constituera une plainte qu'après que je me sois déplacé pour la signer dans une unité de gendarmerie ou un service de police ;
- ce mode de déclaration n'est pas adapté aux situations d'urgence pour lesquelles je suis invité à téléphoner immédiatement au 17 ou au 112.

www.pre-plainte-enligne.gouv.fr



Humeur herbeuse

Toute herbe qui ne sert à rien doit être empoisonnée !

Le jour où l'herbe ne poussera plus, le mal sera profond, sûrement incurable. Je pense aux vieux cantonniers d'antan qui, leur journée finie, en rangeant leur vélo, se contentaient de dire en posant leur faucille qui ne les quittait pas : « Cette année l'herbe a beaucoup poussé, ça va être un peu dur ». Puis, ils ajoutaient ces mots pleins de sagesse : « Enfin que voulez vous, c'est normal, elle a toujours poussé ». Aujourd'hui les prairies naturelles ont

déjà disparu, ou presque. Bien sûr, les artificielles fournissent de plus gros tas de foin, que l'on mesure non plus à la fourchée mais à la grosse botte. Mais elles sont si tristes. Les amoureux ne pourront plus bientôt marcher le long des prés effeuillant tendrement la belle marguerite, elle a été chassée. Elle s'est réfugiée dans les fossés, le long des routes, mais pas pour très longtemps, on n'en voit presque plus.

Les champs de blé sont aussi tristes : les coquelicots ont disparu. On peut parfois en rencontrer quelques-uns de-ci de-là, égarés au creux d'un vieux chemin, mais les bleuets des blés sont morts, tous, il y a bien longtemps. Il faut être je pense presque quadragénaire pour en avoir gardé le souvenir. Et pourtant, ils n'empêchaient pas le boulanger de faire du bon pain pur froment au levain naturel.

Je ne cite que ces trois fleurs, mais il y en a tant d'autres. Quand je suis en colère, j'en arrive à penser : « on m'a volé ma prairie » même si elle n'était pas à moi. Elle sentait si bon, était remplie de fleurs, passant du blanc au bleu, allant du jaune au rouge. Les sauterelles et les papillons se chargeaient de l'animation, joyeusement rythmée par le chant des grillons. Les abeilles travaillaient pour le « miel toutes fleurs », elles avaient le choix. Aujourd'hui je suis sûr, si on les comprenait, on les entendrait dire : « il nous manque des fleurs, quelle en est la raison ? ». On n'ose leur répondre et n'en sommes pas fiers. Si pour se venger elles armaient leur dard pour venir nous piquer, il faut bien avouer qu'elles n'auraient pas tort.

Toutes ces fleurs ont pratiquement disparu de notre paysage, dans la plus grande indifférence, mais sous l'œil attentif des apprentis sorciers fabricants « d'élixirs » qui les assassinent depuis des décennies à grands coups de bidons de produits préventifs, curatifs, sélectifs. Si l'opération « zéro phyto » adoptée par la mairie vous fait rencontrer quelque « herbe mauvaise » là où vous n'aviez pas l'habitude d'en voir, ce n'est pas grave et soyez rassurés : sachez que cela ne rend pas malade. Pensez à la magnifique allée de géraniums, épaulés par des bégonias, que nous avons pu admirer rue de Florentin tout au long de l'été. Cela excuse bien quelques pieds d'herbes folles.

Ce qui est sûr, c'est que l'on ne peut pas continuer à déverser des tonnes de produits qui savent voyager aidés par les orages, empruntant les ruisseaux pour rejoindre la mer : terre, air, eau, tout le monde est servi et la boucle est bouclée.

Pourquoi vouloir changer notre belle nature en l'empoisonnant ?

Paul L.

Repas de quartier rue des myosotis



La rue des myosotis a renoué avec le repas de quartier le dimanche 19 juin. Ce moment de convivialité a permis de se retrouver autour de l'apéro et de plats « maison ». Si le temps était mitigé, il n'a pas

plu ! Le soleil nous a même fait un clin d'œil. Nous avons passé une bonne journée à renouveler. D'ailleurs rendez-vous est pris pour 2017.



St Quil 2016 en images : le vide genier



Repas des voisins du Haut de la Rue Bernissard : une édition 2016 arrosée !

En raison du temps capricieux de ce mois de juin 2016, Jacqueline et Georges FALGAYRAC nous ont aimablement proposé leur accueil, sous l'ancienne grange, devenue appentis, de leur vieille ferme marssacoise. C'est ainsi, bien à l'abri, sous ce superbe bâtiment, entièrement façonné de galets du Tarn et de briquettes rouges qui ont constitué l'histoire architecturale de notre village, que nous avons partagé ensemble l'auberge espagnole (mais aussi la saucisse grillée de Georges C.) et un agréable moment de

convivialité et d'amitié ; comme nous en avons désormais l'habitude.

L'an dernier, Mathieu et Ludivine nous présentaient Lyvia (qui, toujours aussi agréable et souriante, est passée de bras en bras cette année... entre deux jeux auprès des plus grands). Cette année nous avons eu la joie de faire la connaissance de Claudia et Rolland nos nouveaux voisins, dont nous avons apprécié la gentillesse et la simplicité, et que nous saluons ici.



Une relative clémence en fin d'après-midi nous a permis d'organiser le traditionnel concours de pétanque. Entre deux averses, le tournoi, un peu abrégé, a néanmoins désigné ses vainqueurs, Denis et Georges C. qui auront, cette année, la surveillance de la Coupe des Voisins. En fin de soirée, nous avons partagé chez Yolande et Michel, les restes du repas. Un grand merci à eux pour leur hospitalité.



Nous avons également été très touchés par les remerciements de Marcelle. Si, bien aidées de nos conjoints, nous organisons chaque année ce moment festif, celui-ci n'existe (depuis maintenant 7 ans) que par votre présence et par votre investissement à nos côtés. Souhaitons donc à chacun de nous que la santé et la bonne humeur se maintiennent pour que cette fête du repas des voisins puisse encore connaître de belles années !

Florence, Sandra et Isabelle

Association Culturelle Marssacoise



Solfège, chant, instruments
Adultes et enfants

Forfait enfants : 42 €/mois
Adhésion association : 20€ /an

Renseignements
assoc.culturelle.marssacoise@gmail.com
06 49 41 17 58

Salsa à Marssac

L'association «Sabor a mi», pour la troisième saison consécutive, vous propose des cours de salsa et autres danses cubaines. Cuba s'invite à Marssac !

Oscar, professeur diplômé de l'École Nationale des Arts de Santiago de Cuba, sera là pour vous livrer tout son savoir dans la bonne humeur et la convivialité.

Lundi de 20h à 21h: Mezcla Cubana (tous niveaux)

Mardi de 19h à 20h: salsa débutant

Mardi de 20h à 21h: salsa intermédiaire

Contact 06 42 87 01 37

email oky.delis@yahoo.fr



Studio de danse Ambiance Scandale, saison 4

Si tu es passionné, motivé, que tu aimes découvrir d'autres styles et faire de la scène, alors... REJOINS NOUS !

Chaque année nous organisons un spectacle de Noël ainsi que plusieurs représentations dans différentes structures (Carnaval d'Albi, Flash mob etc.), associations et bien sûr notre grand show de fin d'année aux Cordeliers à Albi !

Tout au long de l'année nous vous programmons des stages avec des professeurs mondialement connus ! Los Angeles, New York, Paris... Les plus grands viennent en stage jusqu'à Marssac, incroyable... mais scandaleusement vrai ! Nous partons en stage à Paris et New York (dès 14 ans) !

Les groupes sont soudés, la convivialité, le partage et la créativité sont notre créneau. Les cours durent 1h30 et commencent toujours par 35 minutes d'échauffement !

Nous vous proposons des cours de Street Jazz, New Style, Lyricall Jazz, Bachata, cours de création chorégraphique, éveil / initiation et de fitness avec le

Scandal Camp.

Cette année, 6 stages seront organisés, dont des stages enfants (dès 8 ans), de Modern Jazz, Pole Dance, Hip Hop, Dancehall, Street Jazz et Contemporain ! Notre Marraine Nathalie Lucas (chorégraphe de Shym, Florence Foresti, TPMP) viendra à plusieurs reprises nous donner des stages !

Nous aimons les surprises... Restez connecté sur notre page Facebook. Des nouveautés, des stages et un festival sont à venir... (dont un stage été 2017 de folie à venir).

Notre studio de danse est tout neuf ! 250 m² de parquets pour danser devant 12 mètres de miroir.

Si tu as l'esprit ouvert et que tu aimes l'originalité... nous t'attendons !

Inscription au 06 72 10 96 57 dès le 1^{er} septembre prochain. Début des cours le lundi 5 septembre. A partir de 4 ans (moyenne section) éveil / initiation

Retrouvez nous sur notre page Facebook Ambiance Scandale pour découvrir notre univers !



Qi Gong, Tai Chi Chuan, Yoga Énergie, Equilibre et Détente : au programme de la première séance le lundi 12 septembre 2016



L'Association Autan pour Soi a tenu son Assemblée Générale le Mercredi 29 juin 2016 avec une très grande participation de ses adhérents. Elle a été précédée d'une pratique de Yoga, Qi Gong et Tai-Chi Chuan dans le magnifique parc ombragé face à la Mairie de Marssac. Cette soirée s'est clôturée par une Auberge Espagnole très conviviale.

Septembre approche, et si nous décidions d'écouter notre corps et de nous accorder «un moment pour soi» à la recherche de l'équilibre et de la détente.

La pratique du Yoga,

Tai-Chi Chuan, Qi Gong et Relaxation vous est proposée à Marssac aux horaires qui vous conviennent.

L'Inde est la terre d'origine du Yoga, pratique ancestrale de différentes postures et techniques respiratoires adaptées. Ce travail corporel, Hatha Yoga, nous ressource et nous apporte le bien-être et la détente nécessaire à un équilibre physique et émotionnel.

Le Tai Chi Chuan et le Qi Gong sont des pratiques corporelles énergétiques. Les mouvements fluides et harmonieux pratiqués de

manière lente et précise améliorent stabilité, coordination, souplesse, mémoire et conscience de soi. En Chine, on les appelle « gymnastiques de longue vie ».

Christine et Yvanne ont eu l'occasion cette année de découvrir, respectivement, l'Inde et la Chine et d'y pratiquer leurs disciplines. De

très belles expériences qui se partagent avec leurs élèves tout au long de l'année.

Une nouveauté pour 2016 : Le Yoga des Enfants est proposé par Christine REYNES (voir autre article).

Nous vous attendons nombreux et proposons des cours d'essais gratuits.

Christine Reynes pour le HathaYoga 06.24.60.81.32
Yvanne Gilbert pour le Tai Chi Chuan et Qi Gong 06.85.80.57.11

Association «Autan pour Soi» affiliée à la Fédération Sport pour Tous autanpoursoi@laposte.net



Activité Nouvelle : Yoga des Enfants

Dés Septembre 2016 à Marssac est proposée avec l'association Autan Pour Soi la pratique du Yoga pour vos enfants par Reynes Christine,

professeur de Yoga de la Fédération Française de Hatha Yoga.

Le yoga loisir pour l'enfant est une activité de détente ludique et à caractère non compétitif qui allie souplesse et simplicité.

A chaque

séance, l'enfant découvre la mobilité de son corps par des postures s'inspirant des animaux (chat, chien, panthère, ours, écureuil...), de la nature (arbre...), des objets (chandelier...).

Il développe son corps, se tonifie, travaille sa respiration, se concentre par des postures d'équilibre.

A l'issue de la séance il se détend en écoutant de la musique ou des contes.

Nous vous proposons un cours d'essai gratuit ! N'hésitez pas ! Pour tout renseignement : Christine REYNES 06.24.60.81.32

Salle de l'Extension de la Salle Municipale de Marssac
Jeu de 17h15 à 18h15 à partir du 15 septembre 2016

AUTAN POUR SOI
6 allée Jules Verne
81150 Marssac sur Tarn



2^{ème} Matinée éco-citoyenne



organisée par les relais de quartier, le Conseil Municipal Jeunes
et la commission cadre de vie
En partenariat avec le Syndicat Mixte Rivière Tarn

Samedi 24 septembre

Dès 8h30 devant la Mairie

**Soyons tous
éco-citoyens !**

**Ramassons nos déchets et
améliorons notre cadre de vie**

Ville de



**N'oubliez pas
vos gilets jaunes,
et vos gants**

**Un pot sera offert
à la fin de la matinée**

Tél 05 63 55 40 47
Fax 05 63 53 10 15
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Marssac Volley Club, la reprise !

Fin juin, la saison s'est terminée par l'assemblée générale du club avec la présence de Mme Dominique Ferrière représentant la mairie.

La lecture des différents rapports d'activités et financiers montre que le club se porte bien. Sur le plan sportif l'équipe 1 se maintient en poule B et l'équipe 2 après une bonne 2^{ème} partie de championnat finit 4^{ème}. Le bureau a été renouvelé à l'unanimité, à savoir:

Président : Stéphane Pécoult
 Vice président : Eric Guillerot
 Trésorier : Claude Brissebrat
 Secrétaire : Cathie Motyl
 Adj : Nicolas Pasamar

La soirée s'est terminée par un repas très amical sous forme d'auberge espagnole en pensant déjà à la nouvelle saison.

Nous vous rappelons que le club est engagé dans un championnat loisirs organisé par le VLACA 81 et que les matchs se déroulent en semaine.

La reprise s'effectuera le mardi 6 septembre à 20h30 à la salle municipale par un premier galop d'entraî-

nement en attendant de pouvoir évoluer dans la nouvelle salle des sports, que le club est vraiment impatient de découvrir.

Si vous recherchez une activité sans pression et conviviale, n'hésitez pas, venez nous rejoindre. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le président au 06 87 91 06 75.



Le Wa-jutsu à l'honneur !



Le 10 juin avait lieu à Graulhet la 3^{ème} cérémonie de remise des trophées sportifs du Tarn, organisée par le Conseil Départemental, et qui récompense chaque année les sportifs bénévoles particulièrement engagés. Le club de Wa-Jutsu de Marssac a eu la grande joie de voir honoré son fondateur, Jacques Le Gorrec, qui a reçu sa statuette des mains de Mme Isabelle Espinoza, déléguée départementale à la jeunesse et aux sports, en présence de M. Thierry Gentilhomme, Préfet du Tarn, M. Thierry Carcenac, Président du Conseil Départemental, et M. Jean-Michel Brun, Secrétaire Général du Comité National Olympique et Sportif. Une reconnaissance supplémentaire aussi pour le club de Marssac, après la médaille de la Ville de Marssac pour Josy Castro, enseignante également,

et les deux médailles du Ministère Jeunesse et Sport pour Josy Castro et Jacques Le Gorrec. Toutes nos félicitations à l'heureux récipiendaire !

Le lendemain était tout aussi festif, avec la cérémonie de fin d'année, organisée cette fois par le club de Lagrave, et qui a vu une belle montée de grades pour les enfants, les adolescents et même les adultes ! L'année a clairement été très studieuse...

L'été n'a pas été en reste : dès juillet les enseignants des clubs de Marssac, Terssac et Lagrave se sont associés pour proposer une initiation aux enfants de la Clé des Champs. Un franc succès, puisque 52 enfants ont pu tout au long de la journée découvrir notre art martial avec beaucoup d'intérêt !

D'autres beaux projets sont dans notre hotte pour la nouvelle année, vous les découvrirez bientôt. En attendant, tout le monde reprend le chemin des tatamis, avec la rentrée prévue le mardi 6 septembre. Les horaires ont été un peu modifiés pour soulager les adolescents : 18h-19h inchangé pour les enfants, 18h-19h30 pour les adolescents, 19h30-21h30 pour les adultes. L'inscription reste possible tout au long de l'année, et vous avez 2 cours d'essais gratuits, alors n'hésitez plus !

Plus d'infos, plus de photos sur jujutsu-traditionnel-81.fr

Méditation de pleine conscience



Vous êtes une personne en recherche de développement personnel, ou qui veut améliorer sa qualité de vie. Pourquoi ne pas vous initier à la méditation de pleine conscience ? Cette méthode simple et accessible à tous, permet

de mieux gérer ses émotions, d'être à l'écoute de son corps, de lâcher prise et de profiter pleinement de la vie. Venez découvrir cette pratique le samedi matin de 10h à 11h30, tous les 15 jours, à la salle Astrolabe de Marssac.

Une séance d'essai est gratuite.
Sinon un stage est organisé chaque trimestre le

dimanche (info sur site de la mairie de Marssac ou sur Facebook PleineConscienceDeSoi). La pratique de la pleine conscience permet de diminuer le stress et retrouver l'équilibre, de prendre soin de soi, de son corps et d'apaiser son esprit. Moment privilégié permettant de trouver un peu d'apaisement et de sérénité.

Des études scientifiques ont démontré les bienfaits de la pleine conscience sur la santé améliorant : les troubles de l'humeur, l'anxiété, les douleurs, la qualité du sommeil, les relations à soi et aux autres...

Inscriptions le 17 sept à 10h salle Astrolabe Marssac.

Renseignements : pcdesoi@gmail.com ou 0623567157 ou 0619692617

La reprise des activités de Mélodie n'Sol

L'association Mélodie n'Sol c'est un ensemble vocal composé de 3 activités :

- La chorale ouverte à toutes et à tous (même aux débutants) chante de la variété française d'hier et d'aujourd'hui, le chef de chœur Pascal Brunet l'accompagne le plus souvent avec sa guitare. Les séances se déroulent le jeudi soir de 20h à 22h à la salle Astrolabe. Des représentations publiques (échanges avec d'autres chorales, maisons de retraite, café-concert en Juin) sont prévus pour l'année 2016/2017.

Prochaines dates publiques : le samedi 1^{er} octobre rencontre de chorales «Les Chœurs des Forges» à St Juéry, organisée par la chorale «La Croche Chœur» de St Juery,
Le 9 octobre, prestation en partenariat avec l'association ADMR à la salle des fêtes de Marssac à l'occasion de leur 40^{ème} anniversaire.

- Les petits chœurs, groupe d'une dizaine de personnes (complet à ce jour), qui chante en chœur mais aussi en solo, duo... de la variété française ou étrangère accompagné par des fichiers audio. Il danse également en partenariat avec une autre association de Marssac, Ambiance Scandale. Les répétitions sont les mardis et les jeudis soirs (extension de la salle des fêtes).

Prochaine date publique : gala le samedi 5 novembre à 20h30 à la salle des fêtes de Marssac.

- L'atelier, un samedi après-midi par mois (suivant le nombre d'inscriptions 2 samedis par mois), Pascal Brunet anime un stage de chant de 14h à 17h ouvert à tous. L'objectif de cet atelier est de travailler un chant en solo ou à plusieurs, afin d'améliorer sa technique vocale et éventuellement se produire au café-concert de juin. Les inscriptions se feront au fur et à mesure

des dates retenues.

Toutes ses activités vous sont proposées par l'association, l'adhésion à celle-ci est de 20€ pour l'année, auquel s'ajoute le prix de l'activité. Pour la chorale un montant annuel (de septembre 2016 à juin 2017) de 135€ est demandé (paiement en plusieurs fois possible). Pour l'atelier, paiement de 10€ la séance à régler par trimestre.



Pour les nouveaux venus en chorale une séance d'essai gratuite est possible, l'ambiance y est très chaleureuse et le chant apporte de la joie et de la plénitude.

Les inscriptions sont prévues JEUDI 8 SEPTEMBRE de 19h à 21h à la salle Astrolabe (derrière la mairie).

Les activités reprennent le JEUDI 15 SEPTEMBRE à 20h. Pour les nouveaux venus, cette séance est gratuite et l'inscription se fera après votre réflexion lors du jeudi suivant.

Pour toute information la présidente Françoise GRAFF est à votre disposition au 05 63 53 36 82.

Gymnastique Volontaire

Faire de la gymnastique pour rester en forme plus longtemps, c'est un des objectifs du club de gymnastique volontaire de Marssac. Les cours reprendront le lundi 12 septembre. Huit séances hebdomadaires sont ouvertes à tous (hommes, femmes, séniors) avec six animateurs diplômés qui assurent en toute sécurité une gymnastique variée.

Ces séances ont lieu :

- lundi de 20h à 21h avec Fabrica,

- mardi de 10h à 11h avec Christine Borel (gym sénior),
11h à 12h avec Christine Borel, 18h30 à 19h30 avec
Nicolas,

- mercredi de 18h45 à 19h45 avec Pascaline,

- jeudi de 10h45 à 11h45 avec Jean-Pierre, 20h à 21h
avec Fabrica



- vendredi de 14h à 15 h (gym sénior) avec Christine
Aurel.

Vous avez la possibilité de venir essayer gratuitement pendant 15 jours ces cours, qui se déroulent dans la salle municipale de Marssac. La cotisation est de 90€ pour l'année 2016-2017 .

Pour plus d'informations, contactez le site : Mairie de Marssac/associations/GV



2^{ème} rencontre Handi Valide

Plus de cinquante personnes, en situation de handicap ou valides, se sont données rendez-vous le dimanche 5 juin sur la base de loisirs de Lagrave pour participer aux 2^{ème} rencontre Handi Valide. Les athlètes, ont pu parcourir un circuit de 2.7 km autant de fois que le leur permettaient leurs capacités. Le but est d'associer une personne en situation de handicap avec un coureur valide. C'est ainsi que l'on peut voir des handi bike associées à des VTT, des personnes en fauteuil roulant, poussées par des coureurs, des jeunes véhiculés sur des joëlettes, etc...

Il n'est surtout pas question de compétitions, mais partage et esprit d'équipe sont les véritables motivations des participants et des organisateurs. Les

regards complices, les sourires des coéquipiers d'un jour sont les meilleures récompenses que nous pouvons recevoir. C'est aussi cela qui nous encourage à poursuivre et déjà à penser à la prochaine édition.

Cette matinée, riche en échanges et en émotions, s'est terminée autour de l'apéritif et repas offerts par la municipalité et les partenaires.

La Boule Marssacoise gagne le trophée de l'AGACI!

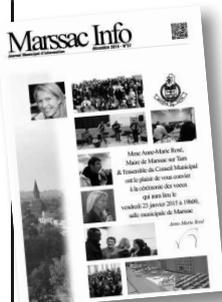


De gauche à droite Sébastien DELPECH, Jean LAZARE et Eric PERRET.

C'est au boulodrome «Bouzinac» à GAILLAC que le Challenge de l'AGACI 2016 fut remporté par la triplette Sébastien DELPECH, Jean LAZARE et Eric PERRET du club de pétanque de Marssac. Nous saluons la performance de cette formation et leur adressons toutes nos félicitations.

Votre article dans le prochain Marssac info d'octobre ?

à envoyer avant le 15 septembre 2016



Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

pascal.crepin@wanadoo.fr

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.

Génération Mouvement des Aînés Ruraux de Marssac



Génération Mouvement des Aînés Ruraux de Marssac a le plaisir de vous présenter ses activités. Le 1^{er} semestre écoulé fut bien occupé par diverses manifestations loto et belote bimensuels, marche tous les mardis et vendredis.

14 Mars: Remue Méninge organisé par Génération Mouvement Départemental. Ce sont nos amis du Sequestre qui en avaient la maîtrise. 5 membres de notre Club ont «planché» sur la dictée et le quizz proposés.

13 Avril : Théâtre des Lices à ALBI pour un spectacle de chansons de la tournée Arc En Ciel «Nos années bonheur». Mise à disposition d'un car gratuit pour les adhérents venus au spectacle. Un très belle après-midi !

17 Avril : repas au restaurant «L'IMPERIAL» toujours très apprécié, tant pour le menu que l'animation proposée par Louis à l'accordéon. Un car gratuit fut mis à disposition. Encore une journée bien réussie.

24 Mai : repas des anniversaires du 1er semestre à la salle municipale avec notre traiteur habituel, la Maison ROUSTIT, toujours égale dans sa prestation. Animation par deux intermittents du spectacle locaux, LOETITIA et DANIEL qui nous ont régalez par leur voix et le spectacle scénique qu'ils nous ont présenté tout le long de l'après-midi. Merci à eux pour ce bon moment.

16 Juin : voyage en Aveyron à Pareloup, (47 personnes ont participé), matinée «croisière» sur le lac, déjeuner à St Martin de Faux. Repas aveyronnais ! Après-midi, visite chez un forgeron artiste qui nous a intéressé par l'humanisme de ses œuvres et sa narration pour chacune d'elles.

Retour le 6 septembre pour de nouveaux rendez-vous.

Le Président

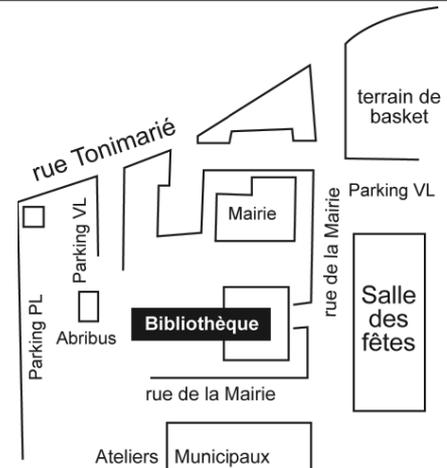
La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30
le vendredi de 15h00 à 17h30
le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Cotisation : 6 euros/an - marssacbiblio@laposte.net

+ de 12 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



Une rentrée marquée par l'écriture régionale

MAHOUX Bernard : Jeanne la Faussaire (une femme dans la Guerre de Cent ans).

CAILLENS Guy : Le Templier de Cordes (l'incroyable histoire de Guillaume de Monfort).

PAGES René : Des amours et des guerres (Quand Saint-Salvi sauva Albi).

Dans un autre registre, de l'auteur castrais WADDINGTON Anne : le Débredinoire (le Débredinoire est un sarcophage contenant les restes de Saint-Menoux, un rapport symbolique avec le livre ?)

Nous arrivons au bout du tri et de l'enregistrement des livres reçus en Mai. Vous trouverez énormément de livres historiques, d'enquêtes et témoignages (la 2^{ème} guerre mondiale est fortement représentée), etc...

N'oubliez pas de vous inscrire si vous souhaitez participer à ARTISTIC'NOEL ou au MARCHE DE NOEL le 4 Décembre 2016! Les places sont limitées.

Bonne rentrée à toutes et à tous ! Nous vous espérons nombreux à la Bibliothèque.

Contact : Isabelle Kervoel, 05 63 53 12 11

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompiers	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24		0800 020 528
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	Sida Info Service	0800 840 800
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alzheimer Info	0811 112 112	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Cancer Info Service	0810 810 821	Tabac Info Service	0825 309 310
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
		Allo Enfance maltraitée	0800 559 557



1976- 2016 40 ans que l'ADMR a été créée à Marssac

En 1975 MARSSAC est un village rural où 1 600 marssacois se côtoient et s'entraident lorsqu'une maladie ou un deuil frappe une famille. Cette quiétude attire les citadins et Marssac grandit, les habitudes changent et il faut pallier certains besoins.

Le 6 mai 1975 un projet de création d'association familiale rurale est à l'étude pour les communes de Marssac, Terssac, Florentin et Rivières. Le jeudi 15 mai 1975, à la mairie de Marssac, premier contact entre les maires des communes concernées, des personnes s'intéressant à cette activité et la fédération ADMR du Tarn qui permettra de dégager les orientations et possibilités de réalisation.

Le 25 février 1976 monsieur Vincent annonce au maire de Marssac la création d'une «association locale d'aide à domicile en milieu rural de la région de Marssac» pour les communes de Marssac, Terssac, Florentin et Rivières dont il est président.

Au cours de la première réunion, son siège est fixé à la mairie de Marssac et une aide financière est sollicitée pour répondre aux besoins exprimés.

Les objectifs :
- aider les familles (maternité, surmenage, maladies..)
- aide ménagère aux personnes âgées

- aide aux handicapés pour les actes essentiels de la vie.

L'association établit les dossiers pour les caisses diverses, elle fonctionne avec 4 aides ménagères et 19 personnes aidées pour 2005 heures effectuées. Elle a établi un stand de vente lors des fêtes des différents villages et envisage un loto.

Début 1977, changement d'appellation «association locale d'aide à domicile en milieu rural» et modification des statuts avec la fédération ADMR.



Le nombre croissant de demandes nécessite l'embauche de plus d'aides à domicile et l'établissement des plannings est effectué par une secrétaire venant de la fédération ADMR.

Le local exigü est glacial en hiver et étouffant en été. En 2003 la Mairie de Marssac met à notre disposition un local spacieux, accueillant et fonctionnel.

Pour son 40^{ème} anniversaire l'association ADMR de MARSSAC propose, à la suite de sa présentation, un spectacle de FRENCH CANCAN puis un apéritif dinatoire le 9 octobre 2016 à 15h à la salle des fêtes de Marssac, vous pouvez réserver avec le bon ci-dessous

40^{ème} anniversaire de l'ADMR de Marssac

Coupon de réservation au spectacle de French cancan et à l'apéritif dinatoire
9 octobre 2016 à 15 h à la salle des fêtes de Marssac

Nom et Prénom Tél

Adresse

Entrée 5 € par personne, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Nombre de participants payants : Nombre d'enfants de moins de 12 ans :

Montant à payer : 5€ x = €

Coupon à nous remettre avant le 25 septembre 2016 accompagné du paiement A réception des réservations et chèques nous vous renverrons le billet d'entrée.